



**Participez aux audiences de Montréal
-- 10 au 13 septembre 2014 --**

La Commission populaire sur la répression politique (CPRP), une initiative citoyenne soutenue par l'Association pour la liberté d'expression, souhaite vous inviter à participer à ses audiences publiques.

La CPRP souhaite donner une voix aux victimes et témoins de répression politique au Québec depuis 1990. Elle vise la répression de façon extensive, à savoir ses ramifications tant juridiques et législatives que médiatiques et policières. Par le biais des témoignages et des mémoires qui lui seront soumis, le projet vise également à évaluer ses effets sur les individus et les groupes militant pour des causes diverses (résistances autochtones, féministes, anticapitalistes, écologistes, étudiantes, altermondialistes, anarchistes, syndicalistes, etc.). Un rapport sera rédigé et rendu public à l'issue des audiences.

La Commission compte sur l'appui de trois commissaires permanent-e-s et d'un-e commissaire local-e dans chacune des villes où se tiendront des audiences.

- Céline Bellot, *professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal*
- Francis Dupuis-Déri, *professeur de science politique à l'UQAM*
- Lucie Lemonde, *professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM*
- Will Prosper, *fondateur et porte-parole du mouvement citoyen Montréal-Nord Républik (commissaire local pour Montréal)*

Pour participer, veuillez remplir le formulaire et nous le faire parvenir.

1. Directement en ligne au www.cprp.info/participer ou
2. En utilisant le formulaire papier ci-joint et en nous le retournant par la poste.

Date limite : 20 août 2014

Céline Bellot, commissaire permanente
Commission populaire sur la répression politique
Université de Montréal, École de service social
Pavillon Lionel-Groulx (C-7116)
CP 6128 succur centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions du présent questionnaire. Assurez-vous de mettre l'accent sur les aspects que vous aimeriez aborder lors de votre témoignage.

Il est possible de ne pas témoigner et de ne faire parvenir qu'un mémoire à la Commission. Celles et ceux qui sont dans l'impossibilité de venir témoigner ou de remplir le présent questionnaire peuvent contacter la Commission.

Les audiences seront ouvertes au public mais il est possible de demander à témoigner à huis clos. D'autres audiences sont prévues à Québec les 19 et 20 septembre ainsi qu'à Uashat Mak Mani-Utenam, Gatineau, Kanesatake et Sherbrooke (au cours de l'automne 2014).

Pour toutes questions supplémentaires, nous vous invitons à nous écrire à temoignages@cprp.info ou à visiter le site Internet au www.cprp.info.

Votre contribution est des plus importantes pour nous.
Nous vous remercions de la considération que vous portez à cette initiative.

Commission populaire sur la répression politique

Politique de confidentialité : seules les personnes responsables des audiences de la Commission et les commissaires auront accès aux informations contenues dans ce questionnaire. Après la rédaction du rapport final, toutes ces personnes s'engageront à détruire les témoignages de celles et ceux qui ne consentent pas à ce que leurs témoignages soient réutilisés à des fins de recherche ou diffusés. Les informations reçues par voie électronique seront archivées sur un logiciel à connexion sécurisée. Aucun document ne circulera par courriel. Les audiences seront enregistrées pour les fins de rédaction du rapport.